



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 547 du 26 avril 2006 - 2 pages

Stades

Le réchauffement constaté depuis la fin de la semaine dernière, a accéléré la phase de débourrement.
Stades moyens observés :
Chardonnays: 06 "éclatement des bourgeons", 07 "1ère feuille étalée" en situation précoce
Pinots noirs: 05 "pointe verte" à 06 suivant les parcelles
Pinots meuniers: encore 03 "bourgeon dans le coton" en situation peu précoce à 05.



06 éclatement des bourgeons stade courant en chardonnays et pinots noirs

effectuer un comptage précis. A titre indicatif, depuis plusieurs années en Champagne, très peu de parcelles sont concernées par un traitement spécifique.

Acariens rouges

Les toutes premières éclosions d'oeufs de *p. ulmi* ont été observées ce jour en Vallée de la Marne. Les typhlodromes entrent également en activité (voir ci-après auxiliaires).

Mange-bourgeons

La situation globalement très saine décrite dans les précédents bulletins demeure. 2006 ne sera pas caractérisé par la présence importante et l'activité déprédatrice de ces ravageurs de début de saison. Pour illustration, sur le réseau Magister, sur plus de 500 parcelles, moins de 1,8 % atteignent ou dépassent le seuil d'intervention. Seuls quelques dégâts 'frais' de noctuelles voire très ponctuellement de boarmies sont de nouveau observés. Les parcelles de chardonnays arrivent cette semaine en fin de stade de sensibilité à ces ravageurs. En effet, à partir de l'éclatement total du bourgeon '06', les chenilles ne détruisent plus directement le bourgeon. Il est nécessaire, de surveiller encore les parcelles sensibles de pinots noirs et de meuniers.

■ **Nos conseils** : observer encore des parcelles qui arrivent actuellement au stade de sensibilité. Rappel, dans la presque totalité des situations aucun insecticide n'est nécessaire.

Tordeuses

Les toutes premières captures de cochyliis et d'eudémis encore très marginales (un papillon de chaque espèce) ont été enregistrées le 24 avril à Epernay. Le vol devrait progressivement s'intensifier.

Pyrales

Comme chaque année à cette époque, les toutes premières chenilles, de très petites tailles (1 à 1,5 mm) commencent à être visibles au niveau des bourgeons les plus éclatés. A ce stade, il est encore un peu trop tôt pour

Auxiliaires

Les premiers typhlodromes sont déjà bien visibles au coeur des bourgeons bien développés. Ces acariens très utiles, sont extrêmement efficaces, à condition d'être en nombre suffisant, pour réguler les éventuelles présences d'acariens phytophages, acariens rouges (*p. ulmi*) ou jaune en été (*t. urticae*). Des coccinelles sont également très fréquentes.

■ **Nos conseils** : tout traitement insecticide (ou acaricide voir fongicide) irraisonné ou inopportun peut avoir des conséquences très négatives en terme de maintien et de développement de la faune auxiliaire. Au cours de la campagne, privilégier les produits Neutres à Faiblement Toxiques à leur égard.

Mildiou

Le suivi au laboratoire des oeufs d'hiver indique actuellement que la maturité n'est pas atteinte. Il faut actuellement (au 25 avril) 2 jours et demi à l'étuve pour obtenir des germinations. Bien entendu, à partir de ce stade, la situation biologique peut assez rapidement évoluer, et d'autant plus avec les épisodes pluvieux annoncés cette semaine. Une première tendance, le modèle de la phase hivernale (EPI au 31 mars) indique un risque plutôt faible. Cependant, ce sont surtout les conditions climatiques printanières qui influent directement sur le développement de la maladie.

■ **Nos conseils** : il est encore trop tôt pour envisager une date de premier traitement.



Mange-bourgeons très faibles dégâts, fin de sensibilité pour les Chardonnays
Le point sur biologie, stratégie de lutte contre le Brenner

DRAF
Service Régional de la
Protection des Végétaux
Centre de Recherches
Agronomiques
2 esplanade Roland
Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srpv.draf-
champagne-ardenne@
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station
D'Avertissements
Agricoles de
Champagne Ardenne
Directeur gérant :
M. COLLOT
Publication périodique
C.P.P.A.P n°0905 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 79 euro
Fax 75 euro Mail 74 euro
Diffusion en collaboration
avec la FREDONCA
(Art. L252-1 à L252-5 du
Code Rural)

Le point sur la stratégie de lutte contre le brenner en 2006

Eléments de biologie

La maladie du brenner (ou rougeot parasitaire) est provoquée par un champignon qui ne présente qu'un seul cycle de reproduction par an. Le stock initial de spores s'épuise donc au fur et à mesure des contaminations (qui commencent fin avril ou début mai, selon les conditions d'humidité). Les taches apparaissent ensuite au vignoble, dans un délai de 3 à 4 semaines après la contamination (soit en juin et juillet généralement).

Au printemps, le SRPV surveille au laboratoire la maturation des asques puis réalise, tout au long de la saison, le suivi des projections d'ascospores. Actuellement la maturité est acquise.

Les secteurs concernés

Les secteurs concernés par cette maladie se situent dans l'Aube. Une lutte ne doit être mise en oeuvre que sur les parcelles qui ont extériorisé de nombreux symptômes en 2005 ou même 2004. Ces parcelles se situent potentiellement sur les terroirs de: Noé-les-Mal-

lets, Fontette, Saint-Usage, Essoyes, Loches-sur-Ource, Landreville, Neuville-sur-Seine, Gyé-sur-Seine, Les Riceys, Vitry-le-Croisé, Bligny, Baroville, Arrentières, Bar-sur-Aube, Rouvre-les-Vignes... Rappelons que sur chacune de ces communes, la totalité du terroir n'est pas concernée. La maladie s'est beaucoup moins exprimée en 2005 qu'en 2004. Par ailleurs, cette maladie a complètement disparu des vignobles de la Marne et de l'Aisne.

La lutte chimique

Nos bulletins vous indiquent la date du début de la lutte contre le brenner. En aucun cas cette lutte ne débute avant le stade 3 feuilles étalées. Si à cette période, la lutte contre le mildiou est déjà commencée, la protection contre le brenner sera assurée en choisissant simplement un produit anti-mildiou homologué contre le brenner. Si vous utilisez un fongicide de contact ou un produit pénétrant (contenant du cymoxanil + produit de contact), il faudra, pour assurer une bonne protection contre le brenner, renouveler votre traitement après 20-25 mm de pluie.

A partir du stade «boutons floraux séparés», le relais est pris en utilisant un anti-oïdium homologué contre le brenner (à choisir parmi les IBS ou les produits à base de QoI). La fin de la période de lutte spécifique (c'est-à-dire quand les ascospores sont épuisées) vous est précisée dans nos bulletins.

Certaines années, lorsque les spores de brenner sont mûres avant les oeufs de mildiou, il y a lieu, dans les secteurs concernés, de réaliser un traitement spécifique contre le brenner à partir du stade 3 feuilles étalées, avant le début de la lutte anti-mildiou. Choisissez alors un fongicide (anti-mildiou ou anti-oïdium) homologué contre le brenner, et préférez un produit neutre vis-à-vis des typhlodromes (qu'il faut particulièrement protéger à cette époque).

Pour le moment : attendre nos prochaines informations.